



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

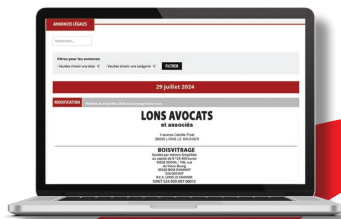
Professionnel du droit ou particulier

Gagnez du temps

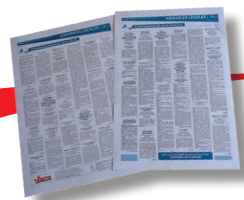
pour publier vos annonces
judiciaires et légales

leJura
 AGRICOLE ET RURAL

Sans
intermédiaires
Dans toute
la France !



OU



Nous relisons
votre annonce
avant publication



Scannez ce QRCode pour en savoir plus

SCI CLEMENT 2011

Société Civile Immobilière
 Au capital de 150.000 euros
 Siège social : 5 Rue du Docteur Bichat
 39240 ARINTHOD
 533.431.268-RCS LONS LE SAUNIER

L'assemblée Générale extraordinaire du 16 septembre 2025 a décidé de ne pas remplacer Monsieur François JACQUEMIN, co-gérant décédé.
 Ainsi, la mention soumise à publication est la suivante :
 GERANCE

Ancienne mention :
 Madame Monique MARTY épouse JACQUEMIN demeurant à ARINTHOD (39240) 5 Rue du Docteur Bichat.
 Monsieur François JACQUEMIN demeurant à ARINTHOD (39240) 5 Rue du Docteur Bichat.
 Monsieur Frédéric JACQUEMIN demeurant à CEZIA (39240) 1 Rue Entre les Villes.
 Nouvelle mention :
 Madame Monique MARTY Veuve François JACQUEMIN demeurant à ARINTHOD (39240) 5 Rue du Docteur Bichat.
 Monsieur Frédéric JACQUEMIN demeurant à CEZIA (39240) 1 Rue Entre les Villes.

Pour avis
 La Gérance

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Frédérique PRACHT, Notaire à SALINS LES BAINS, le 15 septembre 2025, Monsieur Rafic NEHME, né à ZAHLE (Liban) le 15 décembre 1950, et Madame Pascale Renée Denise Marie DODANE, née à BESANCON (25) le 23 septembre 1955, demeurant ensemble à SALINS-LES-BAINS (39110) 5 chemin des Gravières, mariés sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à BESANCON (25000) le 30 novembre 1979, ont procédé au changement de leur régime matrimonial pour adopter le régime de la communauté universelle. Opposition à adresser dans les 3 mois de la parution de présent avis par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier à Maître PRACHT, Notaire à SALINS LES BAINS.

Pour avis
 Maître Frédérique PRACHT

HAIR CHIC ET CHOC

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
 Au capital de 8 000 euros
 Siège : 4 Rue du Faubourg de l'Orme
 39270 ORGELET
 Siège de liquidation :
 375 Chemin de la Coupe de France
 39140 LES REPOTS
 433 269 537 RCS LONS LE SAUNIER

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 27 mars 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Stéphanie DECAPEN-TRIE, demeurant 375 Chemin de la Coupe de France 39140 LES REPOTS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 375 Chemin de la Coupe de France 39140 LES REPOTS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
 Le Liquidateur

SCP Agnès BUSCOZ et Jean-Louis REVERCHON
 Notaires associés
 29-31 rue du Pré 39200 SAINT-CLAUDE
 03.84.45.02.05

ADJUDICATION IMMOBILIERE

Adjudication forcée d'une maison d'habitation à SAINT-CLAUDE

Le MERCREDI 22 OCTOBRE 2025 à 10 HEURES, à SAINT-CLAUDE (39200) 29-31 rue du Pré, en l'office notarial, il sera procédé par Maître Agnès BUSCOZ, notaire judiciairement commis, à l'adjudication judiciaire, des biens et droits immobiliers ci-après désignés, sur la mise à prix, indiquée ci-après :
 Une maison mitoyenne d'un côté, avec terrain attenant, située à SAINT-CLAUDE (39200) Valfin, Très Lenta, cadastrée :
 Section 541 ZA, Numéro 103, Lieudit TRES LENTA, pré sol de 26 a 40 ca.
 MISE A PRIX : QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (90 000,00 EUR)
 Consignation : Il sera exigé de chaque enchérisseur la consignation préalable d'une somme de NEUF MILLE EUROS (9 000,00 EUR) sous forme de chèque de banque, pour participer aux enchères.

Paiement du prix : Le prix d'adjudication sera payable par un acompte de NEUF MILLE EUROS (9 000,00 EUR) au jour de l'adjudication, par chèque de banque. Le solde du prix de vente sera stipulé payable dans un délai de quarante-cinq (45) jours à compter de l'adjudication, sans intérêts jusqu'à cette date, mais avec intérêts au taux légal majoré de 5 points du 46^{ème} au 75^{ème} jour et majoré de 7 points à partir du 76^{ème} jour.
 Propriétaires :
 Madame Monika Maria SCHINSKI née DEDYKERE, demeurant à HAGEN (Allemagne) 76 Kölner Str.
 Madame Jocelyne Rose Andrée Camille FOUCHARD née THORET, demeurant à SULLY-SUR-LOIRE (45600) 3 rue des Jardiniers.

Monsieur Christian Lucien DEDYKERE, demeurant à LILE D'YEU (85350) 27 rue Jean Bart.
 Madame Martine Andrée DEDYKERE, demeurant à SURESNES (92150) 43 rue des Fusillés de la Résistance.
 A la requête de : Madame Jocelyne FOUCHARD, Monsieur Christian DEDYKERE, Madame Martine DEDYKERE, susnommés.

Frais : En sus payables comptant le jour de l'adjudication.
 Visites des lieux : Se présenter à l'office notarial.
 Cette adjudication a lieu en la procédure de partage judiciaire ordonnée par le Tribunal judiciaire de NANCY le 12 juin 2020, ayant acquis force de chose jugée. L'adjudication aura lieu sous les charges et conditions fixées par le cahier des charges dressé par le notaire susnommé le 16 septembre 2025. Chacun peut en prendre connaissance sans frais.
 Somme est faite aux créanciers hypothécaires ou autres intéressés inconnus d'avoir à faire valoir leurs droits par une inscription à prendre avant l'inscription du procès-verbal d'adjudication.

Pour insertion
 Maître Agnès BUSCOZ, notaire

L'ENTRACTE

Société à responsabilité limitée en liquidation
 au capital de 8 000,00 euros
 Siège social et siège de liquidation :
 9005 RUE ROGER THIRODE, 39800 POLIGNY
 531 572 782 RCS LONS-LE-SAUNIER

L'Assemblée Générale réunie le 30 juin 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Céline JOUBAND et Monsieur Franck BERNARD demeurant 9005 RUE ROGER THIRODE, 39800 POLIGNY, de leur mandat de liquidateurs, leur a donné quitus de leur gestion, et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LONS-LE-SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

OFFICE NOTARIAL DU LAC
 Julien LUCAS
 2 C rue du Dr Rossand
 9 avenue de Bresse
 01460 MONTREAL-LA-CLUSE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Noms, prénoms, professions : M. Thierry JOURNET, retraité, et Mme Agnès Christiane Marie CURVAT, contrôleur principal DGFIP.
 Domicile : THOIRETTE-COISIA 39240 10 rue du Couchant.

Date et lieu du mariage : THOIRETTE-COISIA 39240 le 30 juin 1990.
 Régime matrimonial avant changement : communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
 Régime matrimonial après changement : communauté universelle avec clause d'attribution pour moitié en pleine propriété et pour moitié en usufruit au survivant.
 Notaire rédacteur de l'acte de changement de régime matrimonial : Me Julien LUCAS notaire à MONTREAL-LA-CLUSE.

Date de l'acte de changement de régime matrimonial : 17 septembre 2025.
 Modalités et éléction de domicile pour les oppositions : par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice dans le délai de trois mois de cette parution.
 Pour les oppositions, domicile est élu en l'office notarial.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE FRUITIERE DE LE FIED-CHAMOLE

Société à capital variable
 Siège social : 1 rue de la fromagerie
 39800 LE FIED
 Agréée N° 39-472
 SIRET : 77838550000021

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Notre AGO se réunira jeudi 9 octobre 2025 10H Salle du Préau 39800 LE FIED

Ordre du jour :
 1) Rapport du Président et du CA, Présentation des comptes, Rapport du CAC et Approbation des Comptes
 2) Approbation du budget formation des administrateurs sur l'exercice en cours
 3) Quitus aux administrateurs
 4) Dotation des réserves obligatoires
 5) Dotation des réserves libres et distributions
 6) Renouvellement du tiers sortant du CA
 7) Constatation de la variation du capital social
 8) Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs
 9) Conventions réglementées
 10) Document relatif aux informations sur le prix
 11) Pouvoirs pour les formalités
 12) Questions diverses
 Les associés ont la faculté de prendre connaissance à la fromagerie, à partir du 15^{ème} jour précédant l'AG, des rapports du CA, du CAC, du bilan, du compte de résultat, du texte des résolutions proposées, du document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente AGO et le prix effectivement payé aux associés-coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports.

Pour le Conseil d'Administration,
 le Président,
 Pierre-Alexandre HOUSER

AGC ALLIANCE COMTOISE

17 rue Charles Gaulle
 39800 POLIGNY CEDEX
 contact@alliancecomtoise.cerfrance.fr

Madame, Monsieur, Cher(e) adhérent(e),

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AGC Alliance Comtoise qui aura lieu le 16 octobre 2025 à 10h à MICROPOLIS, PARC DES EXPOSITIONS ET DES CONGRÈS 3 boulevard Ouest - 25050 BESANCON Cedex. Cette Assemblée Générale Ordinaire aura à statuer sur l'ordre du jour suivant :
 - Validation du PV de l'AG du 8 novembre 2024
 - Rapport d'activité
 - Rapport financier (exercice clos au 31 mai 2025)
 - Rapport du Commissaire aux Comptes
 - Rapport d'orientation

- Election des administrateurs : Les candidatures individuelles à un poste d'administrateur doivent être adressées par écrit au Président dans un délai de sept jours francs avant l'Assemblée Générale.
 - Vote des résolutions
 - Questions diverses
 Si vous souhaitez participer à cette Assemblée Générale, il est obligatoire de vous inscrire, soit en allant sur le site CERFRANCE Connect soit en envoyant un mail à l'adresse suivante contact@alliancecomtoise.cerfrance.fr et en précisant bien vos nom - prénom, éventuellement le nom de votre entreprise et votre numéro d'adhérent.

S'il ne vous est pas possible de participer à cette Assemblée Générale, vous pouvez demander un pouvoir par mail à l'adresse contact@alliancecomtoise.cerfrance.fr et le retourner ensuite avant le 10 octobre 2025 par courrier ou par mail. Pour consulter le dossier, vous pouvez nous en faire la demande à l'adresse suivante contact@alliancecomtoise.cerfrance.fr.
 Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) adhérent(e), l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,
 Didier CIRESA

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAÏ D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
 Article 1378-1 Code de procédure civile
 Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 Septembre 2023, Monsieur Claude CARLES, en son vivant Retraité, demeurant à COSGES (39140) 4 RUE DU MALVERNOIS. Né à PARIS 14^{EME} ARRONDISSEMENT (75014) le 24 juin 1937. Veuf de Madame Danielle Georgette Andrée JEANTET et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résident au sens de la réglementation fiscale, décedé à BESANCON (25000) (FRANCE) le 30 avril 2025 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Didier BAVOUX Notaire à BLETTE-RANS, 51, rue des Granges, le 11 septembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire sus nommé chargé du règlement de la succession : référence CRPCEN : 39008 dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de LONS LE SAUNIER de la copie authentique du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

JURA TOURNAGE

Société à responsabilité limitée
 au capital de 38 112,25 euros
 Siège social : 21 Route d'Arlay
 39140 BLETTERANS
 328 801 394 RCS LONS LE SAUNIER

Modification des dirigeants

Aux termes d'une délibération en date du 6/09/2025, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Michel MOREL, demeurant 40 rue Jules Bury 39570 MONTMOROT, pour une durée illimitée à compter du 01/09/2025.

Pour avis
 La Gérance

OFFICE NOTARIAL DE L'HORLOGE,
 541 avenue Francis Blanchard
 01170 GEX

Avis est donné du changement de régime matrimonial de :
 Monsieur Hervé Jacques Pierre COMBELLES, retraité, et Madame Elisabeth Geneviève Marthe LEFEBVRE, retraitée, demeurant ensemble à VERNANTOIS (39570) 12 rue de la Paix.
 Monsieur est né à VERSAILLES (78000) le 3 novembre 1957,
 Madame est née à VERSAILLES (78000) le 1er février 1958.
 Mariés à la mairie de VERSAILLES (78000) le 6 juin 1986 sous le régime légal de la communauté de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Suivant acte reçu par Maître Maxime GRENIER, notaire à GEX (01170), le 29 août 2025 les époux COMBELLES / LEFEBVRE ont changé leur régime matrimonial pour adopter le régime de la communauté universelle tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil. Les créanciers peuvent notifier leur opposition à l'aménagement de régime matrimonial au notaire rédacteur de l'acte, savoir : Me Maxime GRENIER-541 avenue Francis Blanchard - 01170 GEX

Pour avis unique

CONSULTANCE ET CONSEILS ASSOCIES

SARL au capital de 2500 €
 Siège social : 34 GRANDE RUE
 70140 CHAUMERCENNE
 RCS VESOUL 453131443

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/09/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 21A Rue de Bonneville 39190 BEAUFORT à compter du 01/09/2025 Gérance : M PROST Gilbert demeurant 21A Rue de Bonneville 39190 BEAUFORT . Radiation au RCS de VESOUL et immatriculation au RCS de LONS-LE-SAUNIER.

VOUS ÊTES ABONNÉ ?

Grâce à votre
CODE ABONNÉ*
 lisez votre
journal sur votre
smartphone,
votre tablette
ou votre
ordinateur
dès le jeudi soir
GRATUITEMENT

* Code égaré ?
 demandez-le à
 Aline au 03 84 43 03 99

